

<http://www.oncfs.gouv.fr/spip.php?article880>



Le Caroux Espinouse et le Domaine de la Peyroutarié

- L'ONCFS en Région - Occitanie - Biodiversité : les réserves naturelles -

Publication date: vendredi 2 avril 2010

Copyright © ONCFS - office national de la chasse et de la faune sauvage -

Tous droits réservés



LA RESERVE NATIONALE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE DU CAROUX-ESPINOUSE

ET

LE DOMAINE DE LA PEYROUTARIE :

DES ESPACES NATURELS PROTEGES A FORTE EMPREINTE LOCALE.

Le massif du Caroux-Espinouse se situe à l'extrême Nord-Ouest du département de l'Hérault. D'une superficie de 20 000 hectares, il est reconnu comme un site naturel remarquable en raison de sa position géographique particulière. En effet ; le Caroux-Espinouse est un secteur de « moyenne montagne » à l'interface des influences atlantique et méditerranéenne ce qui lui confère des paysages variés d'une grande beauté.

Cette hétérogénéité de sites lui permet d'accueillir une riche biodiversité inféodée à des milieux en mosaïque : zones humides, tourbières, plateaux, zones rocheuses, landes et forêts mixtes...

Afin de préserver ce patrimoine, plusieurs statuts réglementaires ont été accordés au massif qui en font un espace naturel privilégié. De nombreux acteurs (ONF, GIEC, PNR Haut Languedoc, Collectivités territoriales, FDC34, CPIE...) oeuvrent ensemble à son développement local durable.

L'ONCFS, cogestionnaire de la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage avec l'Office National des Forêts, est propriétaire du Domaine de la Peyroutarié (classé en Arrêté de Protection de Biotope). Fort de son expérience dans l'instauration de Programme Européen, il participe désormais activement au réseau Natura 2000

Le LIFE de 2001 sur la gestion pastorale des habitats ouverts a permis l'installation d'un agriculteur. De fait la dynamique naturelle de fermeture des milieux a régressé de manière significative sur quatre sites de la Réserve. C'est au titre de la Directive Habitats, l'ONCFS sera signataire en 2008 du premier Contrat Natura 2000 du département : « Restauration des Landes et Pelouses sur le Domaine de la Peyroutarié ».

De manière générale, sur ces territoires, les activités se partagent entre recherche et développement : CNERA Faune de Montagne et Cellule Technique de la Délégation sans oublier le précieux concours du Service départemental 34.

Ces missions, principalement axées sur l'étude du Mouflon méditerranéen et la conservation de la biodiversité, portent sur :

- l'étude et la dynamique de population du mouflon (par capture et marquage avec des colliers émetteurs et GPS) ;
- l'étude du régime alimentaire et de la sélection de l'habitat chez le mouflon ;
- le suivi de l'état sanitaire des mouflons et des indicateurs de changements écologiques ;
- le suivi de l'avifaune nicheuse et migratrice ;
- l'expérimentation de méthode d'entretien des zones ouvertes (brûlage, gyrobroyage, pâturage) ;
- la réalisation de travaux lourds d'entretien des habitats d'intérêts ;
- l'information et la sensibilisation au public ;
- l'éducation et la formation (accueil de stagiaires et vacataires) ;
- le développement local par la recherche et l'enrichissement de nouvelles collaborations.

La Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage et le Domaine de la Peyroutarié sont des espaces réglementés dédiés à la préservation des habitats naturels et de la faune sauvage.

[Lien vers la page d'accueil des espaces protégés de l'ONCFS](#)

Jeanne Duhayer